

La Vérification des Équipements de Protection Individuels (EPI)

DURÉE

1 jour

TARIF

230€ HT/ personne en inter-entreprises

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les normes relatives aux EPI contre les chutes de hauteur
Réaliser les contrôles de ces équipements

LE PROGRAMME

Appréhender le contexte réglementaire relatif aux moyens de protection

La réglementation
Le droit communautaire

Analyser les risques spécifiques aux travaux en haute

Les systèmes préventifs et de suspension
La hauteur de chute, le facteur de chute et l'effet pendulaire

Différencier les mesures de protection individuelle

Les types d'EPI
La définition
La description
Les conditions d'utilisation et les précautions d'usage (entretien, stockage...)

Vérifier et assurer la maintenance des EPI

Les examens visuels
Le rapport de vis
Le registre de contrôle

Contrôler les connaissances

INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Personnel chargé de contrôler les EPI de l'entreprise

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Connaître les différents EPI

VALIDATION :

Une validation des acquis est réalisée à l'issue de la formation. Une attestation de stage est remise à chaque participant.

PUBLIC

Personnel chargé de contrôler les EPI de l'entreprise

DURÉE

1 jour en présentiel en salle

COMPÉTENCES VISÉES

Connaître les règles d'utilisation et de stockage des EPI
Assurer l'entretien et la vérification des EPI

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés, échanges, mises en situations, analyses et actions correctives et exercices pratiques

Animateur

Formateur spécialisé en sécurité sur les chantiers

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Apporter sa tenue de travail et ses EPI (antichute, longes, absorbeurs, harnais, connecteurs, système d'arrêt, chaussures de sécurité, casque, gants...)

Programme - version 31 janvier 2023

[Téléchargez le catalogue complet](#)

Code de formation SH108